



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014 — 13 décembre 2014 —

C'est à 19 h 45, salle Blanqui n°2 à LIMOGES, que Marc DRUTEL, Président du CD 87, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2014. Plus d'une cinquantaine de licenciés sont présents et 8 clubs sont représentés, soit 12 mandats.

Clubs présents : *APVG (1 mandat), TS87 (2 mandats), Cormorans PC (2 mandats), La Truite Montmailler (1 mandat), TS Les Ponticauds (1 mandat), Team SPP87 (1 mandat), TR Les Feuillardiers (2 mandats) / Ablette palaisienne (2 mandats).*

Le président adresse ses remerciements à l'ensemble des pêcheurs présents et se réjouit que l'assistance soit presque deux fois plus importante qu'à l'AG 2013.

Personnes excusées : S. GUYARD (TS87), H. DEMARS, P. Raffier (TR Les Feuillardiers), S. CHAZAT, S. SOUMAGNAS et L. BARRIERE (APVG), D. EUDENBACH (Truite Montmailler), P. DUCHEZ (Président de la Fédération des AAPPMA), A. MONTEAUX et S. FOUILLADE (non licenciés), V. CAILLAUDAUD (Direction du Lac de Saint-Pardoux), B. MOTTET (DDCSPP87).

### REMERCIEMENTS

Le président remercie, au nom du Comité et de ses licenciés, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne, le Centre National pour le Développement du Sport, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations de la Haute-Vienne ainsi que La Fédération Départementale des AAPPMA (représentée par C. DUMAS), qui aident financièrement tous les ans le CD87, qui encouragent et soutiennent le développement de la pêche sportive.

En 2014, nous avons ainsi reçu près de 2000 euros de subventions institutionnelles pour financer la compétition et ses organisations, soutenir les jeunes, participer à l'aménagement et à la préservation des parcours de pêche, communiquer et valoriser l'esprit sportif. Les sommes reçues ont été intégralement affectées.

Sur le terrain, nous y associons les AAPPMA et les collectivités, qui accueillent tout au long de l'année le CD87 sur leurs parcours et prêtent leur aide aux concours critérium et aux championnats. Le Président adresse nos remerciements aux AAPPMA d'Ambazac, de Maulde, de Ladignac, des Ponticauds, de Rochechouart et de la Populaire de St-Junien. Merci aussi à la Mairie de La Chapelle-Montbrandeix, au Groupement des AAPPMA de Limoges, au conseil général de la Haute Vienne ainsi qu'à la Direction du Lac de Saint Pardoux. Ces entités contribuent fortement au succès du CD87.

Un Comité actif n'est rien sans un réseau efficace de détaillants locaux d'article de pêche ; il faut remercier Nicolas CHERVY, Henri DEMARS, Aurélien PASCAUD – tous trois par ailleurs licenciés au CD 87 – et

MANUPÊCHE, qui contribuent aux dotations et à la parution du bulletin Annuel. Ces détaillants sont aussi les relais efficaces des sociétés SENSAS, RAMEAU, MAVER.

Merci enfin à la Mairie de Limoges, qui met régulièrement à disposition des salles pour les réunions et les assemblées du CD87.

## RAPPORT MORAL

Le Président entame l'ordre du jour en présentant le bilan de l'année 2014, remarquable à plusieurs points de vue :

- Le CD87 a fêté cette année ces 40 ans d'existence ininterrompue. Il s'agit là d'une performance remarquable qui n'était absolument pas acquise au départ. Pendant cette période, beaucoup d'autres départementaux ont vu leur CD se créer, disparaître, réapparaître...

Cette longévité n'a été possible que parce que les bases de notre comité – créé il y a 4 décennies par des vrais passionnés – étaient solides et saines. Les équipes dirigeantes qui se sont ensuite succédé à sa tête ont eu comme souci principal de pérenniser notre structure et la faire prospérer. Le CD 87 a toujours pu s'appuyer sur des bénévoles nombreux et disponibles (licenciés et non licenciés, membres des AAPPMA du département), sur des partenaires historiques et fidèles (Fédération PPMA, CDOS).

C'est ainsi que le concours des 40 ans, organisé à Rochechouart début juin, s'est déroulé dans une bonne ambiance et, même si nous n'étions pas très nombreux, je crois que les présents ont partagé un moment de plaisir.

Il faut se réjouir de notre solidité tout en étant conscient que rien n'est jamais acquis définitivement et que l'avenir du CD reste conditionné aux efforts individuels et collectifs qui seront consentis dans les prochains mois, les prochaines années.

- Au plan sportif, les résultats 2014 ont été exceptionnels. Même si notre secrétaire Christophe GERMANNAUD sera plus détaillé tout à l'heure, je souhaite mettre en avant quelques performances : d'abord un Grand Chelem de titres régionaux (5 titres remportés sur 5 possibles) :
  - Daniel GUYONNET chez les vétérans,
  - Le TS87 pour les clubs,
  - Patrice JACQUES pour le championnat mixte,
  - Yoan LONGEN pour le moulinet,
  - Jean-Luc CHAPUT pour la plombée.

Je remarque ensuite une participation de plus de 40 licenciés engagés dans les championnats nationaux avec un bilan des plus positifs : de multiples montées au niveau supérieur et de nombreux maintiens, 13 podiums avec en point d'orgue 4 titres :

- Christophe GERMANNAUD en D2 nationale plombée,
- Paul-Louis LAFONT en D2 nationale moulinet,
- Le Team SPP87 au championnat de France des clubs,
- Stéphane POTTELET pour le titre de Champion de France pêche mixte.

Je crois que l'on peut applaudir tous ces champions...

- Au plan technique, les principales organisations 2014 du CD 87 ont été des succès :

Les 4 championnats départementaux se sont déroulés sans problème majeur ; merci encore aux AAPPMA de Rochechouart, de Saint-Laurent sur Gorre, aux Ponticauds et aux sections concours de Saint-Brice et de l'APVG.

Les 2 championnats, Régional Vétérans à Saillat et Régional Plombée à Saint-Pardoux, ont été des succès. A Saillat, les cormorans ont réservé un accueil parfait à nos plus anciens avec une logistique sans faille. Les participants et les bénévoles ont notamment partagé un repas bien amical sous un chapiteau spécialement installé pour l'occasion. Pour la plombée, les spécialistes du feeder du CD ont organisé un championnat très convivial à Saint Pardoux.

Enfin, la D3 Nationale Mixte, dont la FFPSC nous avait confié l'organisation, s'est déroulée à Bujaleuf dans de parfaites conditions, grâce au soutien de l'AAPPMA La Maulde et de son président Christian DUMAS. Les participants et les bénévoles ont eu accès à la salle des fêtes de la plage, ce qui facilite l'organisation d'un tel championnat.

Il est à noter qu'en 2014 le CD a fait l'acquisition de premiers outils pour faciliter l'aménagement des parcours (scie et échenilleuse), qui ont été utilisés pour la préparation de plusieurs compétitions (critérium de Saint-Junien, D1 à Saint Cyr, D3 nationale à Bujaleuf).

- Au plan économique, nos finances sont saines, le trésorier Pascal CHARBONNIAUD vous en dira plus tout à l'heure.

Pour toutes ces raisons, je peux dire sans crainte que la saison 2014 a été très réussie et que je souhaite que les saisons à venir le soient tout autant.

## EFFECTIFS

Le Président fait ensuite le bilan des effectifs. En 2014, le nombre global de licences s'est stabilisé par rapport à 2013 ce qui est satisfaisant (124 licences en 2014 contre 125 licences en 2013).

Il est à noter la légère hausse des licences séniors (de 93 à 98), la disparition d'une licence club (section concours Beaublanc) et la réduction du nombre de licences jeunes de 21 à 17. Ces deux derniers points montrent que la situation du CD87, même si elle est actuellement confortable, n'est pas définitivement acquise et que, si l'on ne fait rien, elle pourrait rapidement se dégrader.

Pour pérenniser ses effectifs, Il est important que le CD87 accentue son travail de concert avec la Fédération de Pêche de la Haute Vienne et ses AAPPMA.

Nous sommes inquiets de constater que certaines AAPPMA ont du mal à renouveler leurs effectifs car la pêche n'attire plus suffisamment, les jeunes, mais pas seulement. Or, sans les AAPPMA, le CD87 rencontre les plus grandes difficultés pour l'organisation de la plupart de ses compétitions. J'en appelle à tous, il est de la responsabilité de chaque licencié du CD87 de s'impliquer dans les activités de son AAPPMA locale et à s'investir dans sa gestion. Je pense aux élections à venir dans les prochains mois. La pêche a besoin de toutes ses énergies et de tous ses talents.

Pour les jeunes en particulier, des écoles de pêche existent, nées et gérées sous l'impulsion de la Fédération de Pêche de la Haute Vienne. Au cours de la saison 2015, il pourrait être intéressant que certains licenciés du CD87 participent à certaines actions et certains ateliers de ces écoles de pêche. Le COMDIR veut jouer le catalyseur entre ces écoles et nos pêcheurs de compétition.

## CRITERIUM DEPARTEMENTAL

Le président passe au bilan du Critérium 87. La participation moyenne à ce critérium peut être considérée comme le baromètre de la pêche compétition dans notre département. Cet indicateur n'est malheureusement pas bon :

- En 2013, la moyenne de participants était de 43.
- En 2014, la moyenne de participants était de 36.

Pour mémoire à la fin des années 90, cette moyenne était proche de 100 pêcheurs par compétition et il est préoccupant de constater année après année une érosion inéluctable du nombre moyen de participants lors de nos concours critérium, érosion qui ne correspond pas à la stabilité de nos effectifs.

On peut rappeler le catalogue des causes probables déjà évoqué lors de précédentes réunions : effondrement de la richesse piscicole de nos rivières, calendrier très chargé avec la diversification de l'offre « compétition » (feeder, carpes, épreuves par équipes...), coût « élevé » de notre passion, contexte économique général difficile. Il est toujours difficile de trouver « la » solutions. Elles sont sans doute aussi multiples que les causes. Reste que le pire serait de ne rien faire en espérant que les choses redeviennent comme avant... Cela n'aurait comme conséquence que d'accélérer notre déclin.

Le Comité Directeur du CD et les membres du bureau sont conscients que leur responsabilité les engage à entamer les évolutions adaptées à l'avenir de notre passion, sachant que le stade des expérimentations plus ou moins réussies est incontournable. Ils s'y sont employés lors de la dernière réunion en étudiant sur les propositions (refonte du calendrier, des règlements) et en décidant de nouvelles modalités pour le critérium. Certaines porteront leurs fruits, d'autres seront vouées à l'échec... L'essentiel étant de tenter des choses pour avancer et perdurer, le COMDIR fera une nouvelle évaluation à la fin de l'année.

Je vous rappelle les dispositions que le COMDIR a adoptées pour la saison 2015, lors de sa réunion du 08/11 dernier :

- Réduction du nombre de concours inscrits au Critérium : limitation à 10 épreuves avec une seule manche critérium par jour.
- Nombre de manches comptant pour le classement final : 8 manches.
- Modulation de la durée des manches : durée maximale portée à 5 h.
- Le choix de la durée des concours reste à l'appréciation des organisateurs. Le CD recommande toutefois l'organisation de manches de 4 ou 5 h qui se tiendraient entre la fin de la matinée et le milieu de l'après-midi (début : entre 11h et 12h / fin entre 15 et 16 h).
- Suppression de la finale du critérium.
- Possibilité de modulation de la dotation : Libre choix de la dotation laissé à l'organisateur avec toujours l'obligation de reverser l'ensemble des droits d'inscription reçus.
- Modulation de la quantité des esches : Quantité maximale d'esches animales portée à 2 l. et quantité maxi fouillis porté à ½ l. Quantité maximale de farines 15 l.

Pour ce qui concerne la sélection des parcours, le COMDIR préconise aux organisateurs de faire preuve de bon sens (éviter de pêcher dans des endroits vides !!!). Le COMDIR est toutefois conscient que les organisateurs ont leurs propres contraintes (liens avec les AAPPMA locales, parcours trop éloignés...).

Par ailleurs, pour tester de nouveaux parcours, Le COMDIR prévoit d'organiser le concours critérium du CD de façon itinérante.

## VŒUX

Avant la présentation des bilans – sportif et financier – le Président indique qu'aucun vœu n'est présenté pour la saison 2015.

Il faut toutefois se prononcer sur une liste de vœux provenant des CR, en prévision de la prochaine AG de la FFPSC (le 01 février 2015 dans le 72).

Le Secrétaire fait l'appel des clubs et répartit les bulletins.

Résultats en Annexe I.

## BILAN FINANCIER

Le Président donne la parole au trésorier, Pascal CHARBONNIAUD, pour la présentation du bilan financier de l'année 2014 en date du 13.12.

Le bilan présente un très léger déficit ( $\pm$  280 euros) en raison d'une baisse des subventions. Il est d'ailleurs inquiétant de constater cette baisse régulière de subventions globales, qui semble inexorable. Nous sommes passés de plus de 3000 euros, il y a 5 ans, à moins de 2000 euros en 2014. Cette érosion pourrait continuer, voire s'accélérer, si certains critères d'attribution évoluent encore au niveau national.

Le COMDIR a déjà réfléchi à la manière de freiner cette érosion et doit, dans les prochains mois, travailler à rechercher de nouveaux partenaires. Une première piste est de monter des demandes de subventions communes Clubs/CD. La consigne, donnée par les instances du CDOS en 2014, n'a pas pu être mise en œuvre faute de temps. Une rencontre est sera courant janvier 2015 entre le CD et les clubs intéressés par cette proposition, pour préparer au mieux les demandes de subventions 2015.

Au chapitre des subventions individuelles, Le COMDIR a alloué une participation de 50 € à chacun des 4 jeunes participants aux championnats nationaux ainsi qu'à Olivier JAYAT pour sa participation au championnat de France Handicapés.

Dans les prévisions de la saison 2015 est inscrite une subvention de 1000 € allouée au Team SPP87 pour sa participation au championnat de Monde des Clubs.

Le bilan financier sera examiné par les Vérificateurs aux comptes début janvier pour validation, avant l'AG du CR prévue le 17/01/15.

## BILAN SPORTIF

Le Président invite ensuite Christophe GERMANNAUD, Secrétaire, à présenter le bilan sportif de la saison. Christophe reprend la chronologie de la saison sportive et son palmarès.

### • Compétitions par équipes :

- **Championnat de France des Clubs** (80 équipes) : le Team SPP87 remporte brillamment le championnat et représentera la France au Championnat du Monde 2015. le TS87 termine 46<sup>e</sup>, la Coulée termine 54<sup>e</sup> et L'ablette 61<sup>e</sup>.

- **Challenge Sensas** : 4 équipes ont participé à la finale européenne. Team SPP87 1<sup>e</sup>, Team Sensas 87 32<sup>e</sup>, Team Sensas Les Ponticauds 51<sup>e</sup> et La coulée Saint-Briçoise 61<sup>e</sup>.

- **Championnat de France Feeder par équipe** (49 équipes) : L'ablette Palaisienne termine 33<sup>e</sup>.

- **Championnat de France des CD** : le Team SPP87 représentant du CD 87 se classe 2<sup>e</sup> à 1 pt du CD78. A noter que pour 2015, du fait de sa victoire au championnat de France des clubs 2014, le Team SPP87 représentera à nouveau le CD87 au championnat des CD.

### • Compétitions nationales individuelles :

- **Catégorie Pêche à la plombée** : en D2, Christophe GERMANNAUD gagne le titre. Michel VERDIER finit 5<sup>e</sup> et monte en D1. Mickael LETSCHER 6<sup>e</sup> se maintient et Lionel DOUDET 12<sup>e</sup> redescend.

La D1 ne sourit pas à nos représentants : Christophe GERMANNAUD 13<sup>e</sup> (à 1 pt du maintien), Eric DUVERNEUIL 27<sup>e</sup>, Jean-JACQUES GRANDJEAN 29<sup>e</sup> et Michel VERDIER 33<sup>e</sup> redescendent. On les retrouvera en D2 Nationale en 2015.

Coupe de France Plombée : Lionel DOUDET 3<sup>e</sup> termine sur le podium. Jean JACQUES GRANDJEAN (4<sup>e</sup>), Eric DUVERNEUIL (24<sup>e</sup>), Georges CHALUMEAU (29<sup>e</sup>) et Mickael LETSCHER (39<sup>e</sup>) portent haut les couleurs du CD87.

- **Catégorie Jeunes** : En minimes, François ROULAUD est vice-champion de France de la D2 et termine 12<sup>e</sup> de la D1. En Cadets, pour la D2, Nicolas LEBURAUD 3<sup>e</sup> et Victorien DESTERMES 5<sup>e</sup> se qualifient pour la D1 où ils finissent respectivement 23<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup>. En Juniors, Benoît MAZIERES termine 6<sup>e</sup> de la D2 mais ne se qualifie pas pour la D1.

- **Catégorie Handicapés** : Olivier JAYAT 10<sup>e</sup> se maintient pour 2015.

- **Catégorie Vétérans** : 3 pêcheurs du CD disputaient la D3 à ISSOIRE. Daniel COGNE 11<sup>e</sup> et monte en D2. Max GONON finit 25<sup>e</sup> et Georges CHALUMEAU 32<sup>e</sup>. A la D2 en Creuse, à Pionnat, Daniel finit 34<sup>e</sup>.

- **Catégorie Carpe** : Aucun représentant en 2014.

- **Catégorie Seniors pêche mixte** :

D3 mixte à BUJALEUF. Nous avons 9 licenciés. Superbe tir groupé de nos représentants : Ludovic BARRIERE 2<sup>e</sup> et C. NOUGIER 3<sup>e</sup> montent sur le podium et montent en D2 ainsi que Johann GARAUD 4<sup>e</sup>, Patrick AUGER 5<sup>e</sup> et Yoan LONGEN 11<sup>e</sup>. Raphaël AUDUSSEAU (7<sup>e</sup>) et Frédéric BERNARD (8<sup>e</sup>), forfaits pour la D2, restent en D3. Jean-Luc CHAPUT (20<sup>e</sup>) et Mustapha DAAS (22) redescendent.

En D2 nationale, nous avons 6 représentants. Yoan LONGEN (5<sup>e</sup>) monte en D1. Ludovic BARRIERE 20<sup>e</sup>, Paul-Louis LAFONT 24<sup>e</sup>, Christophe NOUGIER 26<sup>e</sup>, Johan GARAUD 29<sup>e</sup> et Patrick AUGER 40<sup>e</sup> redescendent.

En D1, où nous avons 4 représentants, Stéphane POTTELET remporte le titre et Pierre-Louis RENAULT 2<sup>e</sup> complète le podium. Stéphane LINDER 19<sup>e</sup> et Yoan LONGEN 27<sup>e</sup> redescendent.

**- Catégorie Seniors pêche au moulinet :**

En D3, nous avons 7 qualifiés. Christophe NOUGIER 3<sup>e</sup>, Christophe FINDEISEN 5<sup>e</sup>, Laurent BELLAYER 6<sup>e</sup> et Pascal AVRIL 8<sup>e</sup> montent en D2. Yoan LONGEN (10<sup>e</sup>), Lionel DOUDET (19<sup>e</sup>) et Patrice LAMARGUE (20<sup>e</sup>) redescendent.

En D2, nous avons 7 qualifiés : Paul-Louis LAFONT remporte le championnat. Christophe NOUGIER Finit 7<sup>e</sup> et monte en D1. Loïc LACOUCHIE (8<sup>e</sup>) et Pierre-Louis RENAULT (9<sup>e</sup>) se maintiennent. Pascal AVRIL (22<sup>e</sup>), Christophe FINDEISEN (27<sup>e</sup>) et Laurent BELLAYER (30<sup>e</sup>) redescendent.

D1. Il y avait encore 4 représentants de la Haute-Vienne pour disputer avec brio la 1<sup>e</sup> division nationale. Stéphane POTTELET 2<sup>e</sup> et Stéphane LINDER 3<sup>e</sup> montent sur le podium. Paul-Louis LAFONT (11<sup>e</sup>) et Christophe NOUGIER (13<sup>e</sup>) se maintiennent.

Coupe de France individuelle (187 concurrents) : Pierre-Louis RENAULT termine 2<sup>e</sup>, Stéphane POTTELET 10<sup>e</sup>, Yoan LONGEN 16<sup>e</sup>, Stéphane LINDER 50<sup>e</sup> et Paul-Louis LAFONT 53<sup>e</sup>.

**• Championnats régionaux et départementaux :**

- **Régional Clubs** : Le TS87 remporte le titre devant la Coulée Saint-Briçoise et la Truite Montmailler.

- **Régional Vétérans** : Daniel GUYONNET remporte le titre et Georges CHALUMEAU (3<sup>e</sup>) monte sur le podium.

- **Régional mixte** : les 6 premiers, Patrice JACQUES, Christian LAMARGUE, Loïc LACOUCHIE, Patrice LAMARGUE, Philippe LAGARDE et Jean-Luc CHAPUT participeront à la D3 2015.

- **Régional moulinet** : Yoan LONGEN, vainqueur du Championnat, Patrick AUGER (2<sup>e</sup>), Patrick JUSTICIA (4<sup>e</sup>) participeront à la D3 en 2015.

- **Régional FEEDER** : les 6 premiers sont qualifiés pour la D2 NAT 2015, Jean-Luc CHAPUT (vainqueur avec 2 pts), Paul-Louis LAFONT, Nicolas CHERVY, Guillaume BREGEAT, Alexandre DUVERNEUIL et Olivier JAYAT.

- **1<sup>e</sup> division départementale coup**. Podium : P. JACQUES, P. CHARBONNIAUD et S. GUYARD.

- **2<sup>e</sup> division départementale coup**. Podium : C. BREUIL, G. REIGNIER et N. GARREAU.

- **3<sup>e</sup> division départementale coup**. Podium : V. GONDEAU, M. CHABOT et M. BEAUDET.

- **1<sup>e</sup> division départementale moulinet**. Podium : S. GUYARD, M. VERDIER et R. AUDUSSEAU.

En résumé, un grand bravo à tous les participants aux championnats nationaux, régionaux et départementaux qui défendent les couleurs du CD 87 et de leur club.

**• Critérium de la Haute-Vienne :**

Cette saison, Christian LAMARGUE remporte le critérium pour la 12<sup>e</sup> fois de sa carrière (un record !) devant Marc DRUTEL, Pascal CHARBONNIAUD, Quentin PIGOUT et Olivier JAYAT.

Le Team Sensas 87 gagne largement le Challenge interclubs 2014 avec 5 pêcheurs dans les 16 premiers.

Finale du critérium à Rochechouart : 1<sup>er</sup> Patrice LAMARGUE devant Marc DRUTEL et Franck HEMERY.

Le palmarès des 24 premiers du critérium sera lu tout à l'heure à la remise des récompenses.

**• Critérium d'Hiver 2013-2014 :**

La victoire revient à Stéphane FOUILLADE devant Paul-Louis LAFONT et Christophe GERMANNAUD.

**• Compétitions internationales :**

Un sélectionné au championnat d'Europe senior : Stéphane POTTELET, 59<sup>e</sup> (8<sup>e</sup> par équipe). Deux sélectionnés au championnat du monde senior : Stéphane POTTELET 9<sup>e</sup> et Paul-Louis LAFONT 79<sup>e</sup> (11<sup>e</sup> par équipe).

## BULLETIN ANNUEL

Le président remercie le secrétaire pour ce compte-rendu détaillé et poursuit l'ordre du jour en présentant le bulletin 2014, toujours réalisé à 100 % par Alain MONTEAUX. Il remercie les bénévoles qui ont pris les photos. Il n'y en a pas eu assez cette année, il en faut plus en 2015.

Les bulletins sont remis aux représentants des clubs, charge à eux de les distribuer à leurs licenciés. Les licenciés individuels absents à l'AG pourront se le procurer auprès du secrétaire. Le Président se chargera de la transmission aux institutions départementales, régionales et nationales lors des demandes de subventions ainsi qu'au monde de la pêche associative (FDPPMA et AAPPMA participant à la pêche de compétition).

Le bulletin sera également consultable et téléchargeable sur le site du CD dans les premiers jours de janvier. A noter notre nouvelle adresse internet : [www.cd87peche.fr](http://www.cd87peche.fr).

## RESULTATS DU VOTE DES VŒUX DE LA FFPSC

(Voir ANNEXE 1)

## PERSPECTIVES 2015

Les projets à mener (organisations de critériums et championnats, maintien des parcours existants ou aménagement de nouveaux parcours, actions diverses de promotion de la pêche notamment auprès des plus jeunes, recherches de partenaires et de subventions ...) ne manqueront pas. Toutes les bonnes volontés, tous les bénévoles, toutes les propositions seront les bienvenues et nous ne serons pas de trop pour les mener à bien.

En 2015, le CD87 est notamment candidat à l'organisation de 2 championnats de France FFPSC sur le Lac de Saint Pardoux :

- D2 nationale Plombée des 8/9/10 mai.
- D3 nationale Moulinet du 06/07 juin.

L'attribution définitive de ces championnats se fera au plus tard lors de la prochaine assemblée de la FFPSC du 01.02.2015. A ce sujet, le CD87 a rencontré la Direction du Lac de Saint Pardoux qui s'est montrée très intéressée et soutiendra autant que faire se peut notre organisation (réfection chemin, mise à disposition d'une salle...)

Par ailleurs, le CD87 aura aussi en charge l'organisation du Championnat du Limousin Mixte (prévu fin août 2015 à Bujaleuf).

## PROJET DE FUSION « MER-MOUCHE-EAU DOUCE »

Un projet de fusion de ces trois fédérations nationales est à l'examen, sous l'impulsion du ministère des sports. Tous Les CD ont voté en faveur du projet lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Niort le 30.11 dernier.

Si cette fusion (en attente de la décision des deux autres fédérations) voit le jour, elle n'aura pas d'impact sur nos compétitions en 2015/2016 car l'organisation restera inchangée pendant cette période de transition. Pour plus de détails, se référer au site de la FFPSC.

## CALENDRIER 2015

Le Président présente ensuite le pré-calendrier 2015, établi début décembre après l'examen des propositions de chaque club. Des modifications pourront y être apportées à l'issue de l'AG de la FFPSC. Les dates des concours critériums restent fixées. Les championnats départementaux sont fixés aux dates habituelles. Les mises à jour seront publiées sur notre site.

## **REMISE DES RECOMPENSES**

**Remise des lots aux 24 premiers du Critérium 2014.**

**Remise du trophée au vainqueur du Critérium d'hiver.**

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire à 21 h 45 et invite les participants à poursuivre la soirée par un vin d'honneur offert par le Team SPP87.**

Le secrétaire,  
Christophe GERMANNAUD

Le président,  
Marc DRUTEL



## ANNEXE 1

### Vœux présentés à l'A. G. du CD 87 le 13 décembre 2014

#### Destinés à l'AG de la FFPSC

VŒUX DISCUTES	VOTE DU CD87
<p><b>Vœux CR PACA</b> (suite à la réunion du Comité Directeur du CR qui s'est déroulé à FUVEAU, le samedi 27 septembre 2014. 2 vœux du CD 83 étudiés et adoptés).</p> <p><b>Vœu n° 1.</b> Que le Championnat de France 1<sup>ère</sup> division Féminine se déroule dans les mêmes conditions que les autres championnats nationaux, à savoir :  <b>3 manches de 4 heures sur 3 jours.</b></p>	<b>POUR</b>
<p><b>Vœu n° 2.</b> Que soit revu le déroulement des championnats Départementaux et régionaux, à savoir :  <b>2 manches de 4 h sur 2 jours.</b></p>	<b>CONTRE</b>
<p><b>Vœux CR CHAMPAGNE-ARDENNE</b> (adoptés à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du bureau du CR du samedi 11 octobre, soit 7 voix sur 7).</p> <p><b>Vœu n° 1.</b> Sur les parcours délicats (canaux ou autres) demander que les entraînements soient arrêtés la veille des championnats pour permettre l'installation de la logistique.</p>	<b>POUR</b>
<p><b>Vœu n° 2.</b> Prévoir des championnats uniquement à la grande canne.  Regrouper dans les championnats moulinet toutes les techniques (anglaise, bolognaise, feeder) afin d'alléger les calendriers.</p>	<b>CONTRE</b>
<p><b>Vœu n° 3.</b> En cas d'incident de navigation lors d'un championnat (bateau en panne lors d'un passage dans un secteur et occasionnant une gêne importante) pénalisant les compétiteurs de ce secteur.  Quelle décision prendre dans ce cas ?</p>	<b>PAS DE VOTE</b>
<p><b>Vœux CR PICARDIE</b> (adoptés à la majorité absolue lors de la réunion du 04/10/2014).</p> <p><b>Vœu n° 1.</b> (présenté par le CD 80) :  Qu'un accusé de réception soit envoyé aux CR par la FFPSC lors de l'envoi d'un palmarès. A charge de ceux-ci de ventiler aux CD.</p>	<b>POUR</b>
<p><b>Vœu n° 2.</b> (présenté par le CD 60) :  Qu'il y ait un nombre de restants au championnat de France de pêche à la plombée par équipes équivalent en proportion au championnat de France des clubs.</p>	<b>CONTRE</b>
<p><b>Vœu n° 3.</b> (présenté par le CD 60) :  Etaler les championnats Départementaux vers les Nationaux sur 3 ans :  Année 1 : départementaux.  Année 2 : régionaux – D3.  Année 3 : D2 – D1.</p>	<b>CONTRE</b>
<p><b>Vœux CR BOURGOGNE</b> (adoptés à l'unanimité à la réunion du CR du 29/10 à Autun).</p> <p><b>Vœu n° 1.</b> (présenté par le CD 71) :  Que la date de la 3<sup>e</sup> division vétérans soit fixée à l'avance, comme toutes les autres 3<sup>e</sup> divisions afin de pouvoir organiser le calendrier régional suffisamment à l'avance.</p>	<b>POUR</b>
<p><b>Vœu n° 2.</b> (présenté par le CD 71) :  Que le championnat féminin se déroule, comme tous les autres championnats de 1<sup>ère</sup> division, sur 3 jours.</p>	<b>POUR</b>